

IIHA – It Is Happening Again: Digital criminal justice archives as building blocks for the study of recidivism

Résumé

Contexte

La récidive est une question sociétale et politique importante au sujet de laquelle il existe un manque évident de connaissances en Belgique (Maes et al., 2021). L'absence de statistiques nationales systématiques sur la récidive a des conséquences non-négligeables, notamment la difficulté (voire l'impossibilité) d'évaluer scientifiquement l'impact des politiques et des interventions de la justice pénale (y compris les peines et mesures). Cela signifie que les interventions de la justice pénale en Belgique ont lieu sans pouvoir s'appuyer sur la moindre preuve scientifique de leur efficacité dans la lutte contre la criminalité (que ce soit par la dissuasion générale ou spécifique, la neutralisation ou la réhabilitation).

Cependant, la récidive reste un phénomène social complexe et difficile à mesurer (Maes et al., 2021). En effet, la mesure de la récidive se heurte à de nombreuses limites, notamment la manière de traiter le *chiffre noir*, le *chiffre gris* et le *biais d'impunité* (Zara & Farrington, 2016), dont certaines sont dues au fonctionnement même du système d'administration de la justice pénale. Malgré leurs lacunes et leurs imperfections (Robert, 1977), les données officielles sont l'une des sources potentiellement mobilisables pour étudier la récidive.

L'Institut National de Criminalistique et de Criminologie a accès à un grand nombre de données historiques provenant de deux bases de données de justice pénale : le Casier judiciaire central (pour la période 1995-2020) et la base de données pénitentiaire SIDIS-Greffe (pour la période 1974-2014) (ci-après : "les bases de données de la justice pénale"). Malheureusement, l'exploitation et la valorisation optimales de ce patrimoine sont rendues difficiles par le manque de documentation et de normalisation des données.

Le projet vise à répondre à des questions sociétales par le biais d'études sur la récidive et les carrières criminelles en documentant et en analysant ces données historiques. Pour ce faire, une base de données historique intégrée a été développée, contenant une version standardisée des données historiques extraites de ces deux bases de données de la justice pénale, afin de rendre ces données disponibles pour la recherche. Parallèlement, des analyses de la récidive et des carrières criminelles ont été réalisées sur plusieurs thèmes (par exemple, les homicides, le terrorisme, les délits sexuels). En outre, un prototype de moniteur de récidive a été développé, permettant de produire des taux de récidive de référence pour différentes cohortes.

Objectifs

1. Documenter les bases de données de la justice pénale

S'appuyant sur un projet antérieur (De Blander et al., 2019), le premier objectif de ce projet est de documenter de manière approfondie l'objectif, le contenu, la structure, les limites et le potentiel de recherche des deux bases de données susmentionnées, résolvant ainsi l'absence d'une documentation centralisée à jour.

2. Développement d'une base de données historique intégrée

Le deuxième objectif est de développer une base de données intégrée pour stocker une version standardisée des enregistrements historiques provenant des bases de données de la justice pénale. Le but était de lier une extraction du Casier judiciaire central (sur la période 1995-2020) avec une extraction complète de la base de données pénitentiaire SIDIS-Greffe et de créer une base de données historique intégrée. L'objectif de cette dernière est de reprendre dans un système commun des ensembles de données qui sont actuellement stockés dans des fichiers séparés afin de faciliter leur accès pour la production de statistiques descriptives et la recherche.

3. Analyses de la récidive et des carrières criminelles

Le troisième objectif consiste à effectuer plusieurs analyses. Un premier type d'analyse concerne les carrières criminelles et la récidive de cohortes annuelles ou centrées sur les auteurs de certaines catégories d'infractions à partir des données de condamnation et/ou de détention. Ces résultats présentent un intérêt immédiat pour les décideurs politiques et les scientifiques.

4. Étudier la faisabilité d'un module sur la récidive

Sur la base des résultats des étapes précédentes et des recherches antérieures (en particulier Robert & Maes, 2012, Mine et al., 2015 ; De Blander et al., 2019), la faisabilité du développement d'une application informatique destinée au suivi de la récidive a été examinée. L'étude de faisabilité comprend des collaborations avec des développeurs de logiciels ainsi qu'avec le personnel qui gère actuellement les deux bases de données.

Méthodologie

Trois grands types de méthodes ont été utilisés pour atteindre ces objectifs.

Le travail de documentation à propos de la base de données du Casier judiciaire central et celle relative aux détentions (SIDIS-Greffe) (objectif 1) reposait essentiellement sur des méthodes qualitatives telles que l'analyse d'entretiens réalisés avec un certain nombre d'experts en bases de données issus de différents départements du SPF Justice et des documents rassemblés au sein de la Direction Opérationnelle Criminologie de l'INCC qui sont utiles pour comprendre la structure et le fonctionnement des bases de données (i.e., schéma entité-relation, nomenclatures, etc.) et les pratiques d'enregistrement (i.e., manuel d'utilisation).

Ensuite, le développement de la base de données historique intégrée (objectif 2) et du prototype de moniteur de récidive (objectif 4) s'est appuyé principalement sur des méthodes relevant de la programmation informatique et de la gestion de bases de données.

Enfin, l'équipe de recherche a utilisé des méthodes quantitatives pour effectuer des analyses statistiques sur la récidive et les carrières criminelles (objectif 3), telles que des analyses descriptives, des analyses de survie, etc.

Résultats

Le premier résultat de cette recherche est une description détaillée de chacune des deux bases de données d'intérêt, en vue de répondre aux besoins de la recherche criminologique. À cette fin, la structure des données des deux bases est décrite, ainsi que la nature de leurs données respectives. Deux rapports (Huynen, Jeuniaux et al., 2024 ; Maes, Mine et al., 2024) mettent en évidence les tables pertinentes à prendre en considération (et les relations entre elles) en vue de leur utilisation à des fins scientifiques, statistiques et historiques, plus particulièrement en ce qui concerne la production de connaissances sur les questions de récidive et de carrières criminelles. Elles comprennent également une liste des documents indexés et des bibliographies dédiées.

Les données disponibles du Casier judiciaire central et de SIDIS-Greffe ont été importées dans la base de données historique intégrée sous la forme d'un graphe, ce qui a entraîné la création de multiples nœuds et relations. Ce résultat répond à l'objectif de stockage et de conservation des données, mais aussi à l'objectif de mise en correspondance des deux jeux de données originaux en vue d'analyses criminologiques ultérieures liées à la récidive et aux carrières criminelles (Jeuniaux, Mine et al., 2024).

Plusieurs résultats statistiques ont été produits sur la récidive des personnes condamnées pour terrorisme, sur la trajectoire des délinquants sexuels, sur la durée des carrières criminelles des délinquants sexuels condamnés et même sur les carrières criminelles des auteurs d'homicide.

Enfin, un prototype de moniteur de récidive a été produit, qui fournit quatre principales mesures de la récidive, à savoir sa prévalence (le "taux" de récidive), le nombre d'antécédents et de nouvelles condamnations ("récidive") et la mesure du temps écoulé avant la récidive. Ces quatre statistiques sont disponibles pour les années 1995-2017, et peuvent être sélectionnées et ventilées par sexe, groupe d'âge, nationalité, type d'infraction et type de peine. Les principaux produits de l'interface sont des tableaux statistiques.

Conclusion et recommandation

Le projet IIHA renforce certaines de nos observations passées (voir Mine & Vanneste, 2011) et, sur la base de ses résultats, nous plaidons pour une culture de preuves scientifiques plus nombreuses et de meilleure qualité qui peuvent servir à informer les politiques et les pratiques de la justice pénale en Belgique, ce qui implique un accès fluide et sûr aux données du système d'administration de la

justice pénale, et des données de meilleure qualité (en termes d'intégration interne, horizontale, verticale et contextuelle).

Mots-clés : récidive, carrières criminelles, bases de données, justice, patrimoine numérique

Références

De Blander, R., Robert, L., Mincke, C., Maes, E., & Mine, B. (2019). *Étude de faisabilité d'un moniteur de la récidive/Haalbaarheidsstudie betreffende een recidivemonitor* (Rapports INCC/NICC; Rapport de recherche/Eindrapport 42; p. 44). NICC; INCC/NICC Bib.

https://nicc.fgov.be/upload/publicaties/rapport_42-recidivemonitor-20210504.pdf

Huynen, P., Jeuniaux, P., Mine, B., Maes, E., & Robert, L. (2024). *La base de données du Casier judiciaire central* [Rapport de recherche]. Institut National de Criminalistique et de Criminologie.

Jeuniaux, P., Mine, B., Robert, L., Maes, E., & Vande Velde, M. (2024). *Le développement d'une base de données historique intégrée pour l'étude de la récidive et des carrières criminelles* (60). NICC / INCC.

Maes, E., Robert, L., & Mine, B. (2021). État des lieux des travaux criminologiques sur la récidive en Belgique. In B. Mine (Ed.), *La récidive et les carrières criminelles en Belgique* (Politeia, pp. 55–88).

Maes, E., Mine, B., Jeuniaux, P., Sarief, S., Huynen, P., & Robert, L. (2024). *SIDIS-Griffie databank*. Nationaal Instituut voor Criminalistiek en Criminologie.

Mine, B., & Vanneste, C. (2011). *Recherche relative aux conditions de faisabilité d'une articulation des bases de données statistiques sous la forme d'un datawarehouse* (Rapport de recherche 25; Rapport et notes de recherche, p. 220). Institut national de criminalistique et de criminologie. https://nicc.fgov.be/upload/publicaties/rapport_25_0.pdf

Mine, B., Robert, L., & Maes, E. (2015a). *Recidive na een rechterlijke beslissing. Nationale cijfers op basis van het Centraal Strafregister/La récidive après une décision judiciaire. Des chiffres nationaux sur la base du Casier judiciaire central* (Onuitgegeven Onderzoeksrapport 38). NICC/INCC. https://nicc.fgov.be/upload/publicaties/rapport_38_0.pdf

Robert, P. (1977). Les statistiques criminelles et la recherche. Réflexions conceptuelles. *Déviance et Société*, 1(1), 3–27.

Robert, L., & Maes, E. (2012). *Wederopsluiting na vrijlating uit de gevangenis* (Rapports INCC/NICC; onderzoeksrapport 27; p. 151). Nationaal Instituut voor Criminalistiek en Criminologie; INCC/NICC Bib. https://nicc.fgov.be/upload/publicaties/rapport_27.pdf

Zara, G., & Farrington, D. P. (2016). *Criminal recidivism: Explanation, prediction and prevention*. Routledge.